

de la Saône, s'adressa à moi pour se renseigner (App., n° 9). Je l'engageai à venir étudier ma collection, ce qu'il accepta.

Je ne puis dire avec quel plaisir je reçus ce charmant jeune homme d'une grande érudition et plein d'une noble ardeur pour le travail. Il passa quelques jours chez moi où il prit force notes.

Le dernier jour de février 1868, il m'adressa un travail d'un très grand intérêt dans lequel il combat l'opinion de MM. Cadot et Guigue, et de Napoléon III (App., n° 10), en ce qu'ils attribuent à l'époque de César les tombelles de nos plateaux et où il émet cette conclusion que « les fouilles de Saint-Barnard ont mis au jour des sépultures pouvant se rapporter à l'âge de la pierre polie, à l'âge de bronze, au premier âge du fer, appartenant par conséquent aux temps celtiques bien antérieurs à la conquête. »

La théorie de M. Arcelin était basée sur le caractère des poteries classées d'après une échelle qu'il avait créée au moyen d'une méthode dont il était l'auteur. Elle résultait de l'étude des alluvions successives de la Saône et des poteries que chacune d'elles contient. Il avait ainsi trouvé que l'âge de bronze apparaissait à 1 mètre 50 de profondeur; l'âge de la pierre polie à 2 mètres, et l'âge du renne à 4 mètres cinquante. Le sol romain se trouvant à 1 mètre au-dessous du sol actuel, lui donnait une unité chronologique de 1800 ans. Partant de là, il retrouvait que nos tumuli remontaient les uns à l'âge du bronze, les autres à celui de la pierre, soit à 700 et 1800 ans environ avant Jésus-Christ. Les Tigurins n'étaient pas prêts de venir se faire battre par César.

Je répondis, le 3 mars, à M. Arcelin pour lui exprimer combien j'appréciais son travail par lequel il élucidaît par-